

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



Cliché Jean Delton

LE CAPITAINE CAVAILLÉ, GAGNANT DU XI<sup>e</sup> CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES, SUR MIMILE

## CHRONIQUE

Au train où se succèdent les épreuves de plat, le prix des Haras Nationaux peut paraître déjà de l'histoire ancienne. Aussi nous contenterons-nous, pour rester fidèles au programme de cette revue hebdomadaire, de faire une notation rapide des sept concurrents qui s'y sont présentés.

Le vainqueur, Martial III, et le troisième, Le Cid III, écrasaient par leur imposant modèle le reste du lot, composé de Corton et Douvres, deux quelconques Fourire; Lucknow, un Jacobite lourd, commun et viandeux; Mammouth, un insignifiant Presto presque aussi petit que son père; enfin Durance, une assez belle pouliche de Fourire, terne, au poil piqué et aux jambes de laine.

Quai des Fleurs a effectué une excellente rentrée dans le Prix Perplexe où il a fait galoper sérieusement Jarretière, amenée très prête et dans une condition splendide. Le fils de Delaunay a grandi et s'est bien développé dans ses trois dimensions; il est actuellement en pleine croissance; il n'est pas encore soudé; ses muscles manquent de densité, preuve évidente qu'il a encore de grands progrès à faire pour arriver à l'apogée de sa condition. Sa course est une excellente note pour l'avenir. Il faut souhaiter que la présence de ce beau poulain dans une épreuve de courte distance ne soit pas l'indice d'une spécialisation de vitesse. On ne peut, en tout cas, rien dire de la valeur de sa performance sur 1.400 mètres, comme préparation aux grandes épreuves du printemps; sinon que Quai des Fleurs galope et qu'il a conservé la vitesse et le perçant qu'il avait montrés à deux ans.

A signaler les débuts de deux pouliches, Floraison et Thyta, qui ont donné, dans une longue lutte très serrée, l'impression de deux femelles courageuses et tenaces. Il est toujours intéressant de constater ces qualités chez des juments appelées à les transmettre à leurs produits. Ces qualités qui caractérisaient leurs pères respectifs, Sans Souci II et Simonian, deviennent de plus en plus rares. Ne sommes-nous pas, en effet, entourés de rogues, de lâches, d'animaux sans tempérament; de chevaux chez lesquels le courage et la volonté, qui étaient jadis les qualités dominantes de la race pure, tendent à s'éteindre d'année en année, à mesure que les maladies de l'énergie étendent leur action perturbatrice sur les organismes?

Il y a là, pour les entraîneurs, l'indication de procéder à l'éducation de la volonté qui devra subir un entraînement parallèle à celui des muscles. On peut affirmer qu'il y a chez le pur sang un psychisme dont il faudra tenir compte un jour ou l'autre. Il faut que l'on sache qu'il y a dans la volition du cheval de courses des fonctions supérieures et des fonctions inférieures, et qu'à ces fonctions différentes doivent correspondre des influx nerveux divers ou des fonctions diverses de ces mêmes influx. Il s'agit de savoir discerner, reconnaître et déterminer la légère différence de valeur des courants nerveux des poulains soumis à l'entraînement.

Ainsi que nous avons pu nous en assurer maintes fois, sur des chevaux, dont nous avons suivi de près la carrière de courses, la volonté est essentiellement variable. Elle change selon les moments; elle varie de deux à trois ans, de trois à quatre ans, d'après la façon dont les animaux réagissent à la méthode d'entraînement qui leur est appliquée. Elle varie encore suivant le développement particulier de chaque tendance. Peut-on la renforcer? Peut-on obtenir une augmentation de courage par un dosage de travail parfaitement approprié ou par l'usage d'excitants physiologiques? D'une manière générale, tout ce qui fortifie l'organisme peut devenir une condition favorable au développement de la volonté et du courage qui en est la conséquence directe.

Chaque cheval a en réserve dans ses cellules nerveuses une provision d'énergie motrice de nature chimique disent les uns, de nature électrique disent les autres, que nous appelons influx nerveux. Et malgré les apparences, la somme totale que chaque pur sang possède varie très peu d'un poulain à l'autre. Ce qui varie, c'est la distribution du courant et la faculté qu'a chaque animal de s'en servir. Il semble que cette richesse accumulée soit enfermée dans un réservoir dont le débit ne s'ouvre que sous l'influence de la volonté. Et si la volonté est insuffisante, il n'en sortira qu'un faible courant d'énergie, incapable de produire l'excitation nécessaire aux efforts à fournir dans les allées d'entraînement ou sur le champ de courses. Mais la volonté du cheval, comme toutes ses facultés actives, peut,

ainsi que je l'ai déjà dit, se fortifier en raison de la méthode de travail employée et l'entraînement qui la met en action doit l'exercer pour permettre d'augmenter la puissance énergétique. C'est ainsi que l'entraînement du cheval n'est pas seulement un procédé de développement des muscles, mais aussi un exercice qui a pour but l'augmentation de la volonté. Ceux qui oublient ce principe s'exposent à des mécomptes.

Il faut donc s'attacher à donner confiance au poulain par tous les moyens. Le souvenir des efforts couronnés de succès et suivis de récompense suffit pour assurer dans la suite le succès d'un effort semblable, parfois même supérieur.

Il faut que l'animal comprenne qu'il peut faire assez facilement un travail sévère afin qu'il sache qu'il sera assez résistant en toute circonstance pour le renouveler. La persuasion de confiance qui repose sur un entraînement intelligent peut avoir une grande portée; elle est l'origine du courage à la lutte et de l'endurance.

Me voilà bien loin du prix Simonian où Slightly a confirmé la grande impression produite par sa victoire de l'Optional. Elle a battu Dundee au petit galop. C'est une très belle jument, d'une classe supérieure. Ce succès est d'un excellent augure pour Montrose qui représentera seul la casaque blanche dans le prix Lagrange.

A l'heure où paraîtront ces lignes, nous aurons revu le crack de M. Vanderbilt dont la défaite eut, on s'en souvient, un grand retentissement. S'il est vraiment l'animal de grande classe que voit en lui son écurie, il aura eu une occasion de se réhabiliter, mais en partie seulement puisqu'il n'aura rencontré de tous ses concurrents du prix Delâtre que Galion d'Or qui le suivait à une encolure dans cette épreuve.

La victoire du fils de Maintenon causera, surtout si elle est probante par sa facilité, la plus grande satisfaction à ses nombreux partisans, ainsi qu'à tous ceux, dont nous sommes, qui applaudissent aux succès des élèves au haras de Saint-Lucien où est né Montrose.

\*\*

L'hygiène du foal est d'actualité, en cette période de naissances. J'ai esquissé dans ma dernière chronique le moyen de combattre avec succès l'asphyxie des nouveau-nés; je vais dire aujourd'hui quelques mots des poulains de lait qui présentent des troubles de l'ossification. On compte assez fréquemment chez les jeunes sujets une décalcification d'où résulte une sorte de ramollissement des pièces osseuses en voie de développement. La pathogénie de ces lésions a été expliquée par diverses théories; l'une d'elles, la théorie alimentaire, les attribue à une mauvaise nutrition minérale du squelette en formation, mauvaise nutrition résultant elle-même de causes encore mal établies. Les constatations faites par moi, depuis plusieurs années, sur la teneur en chaux du lait de jument tiendraient à prouver le bien-fondé de la théorie alimentaire. J'ai trouvé, en effet, une grande différence de teneur en chaux dans le lait des juments allaitant des poulains bien portants et des poulinières suivies de produits malin-gres, à l'ossature anormale.

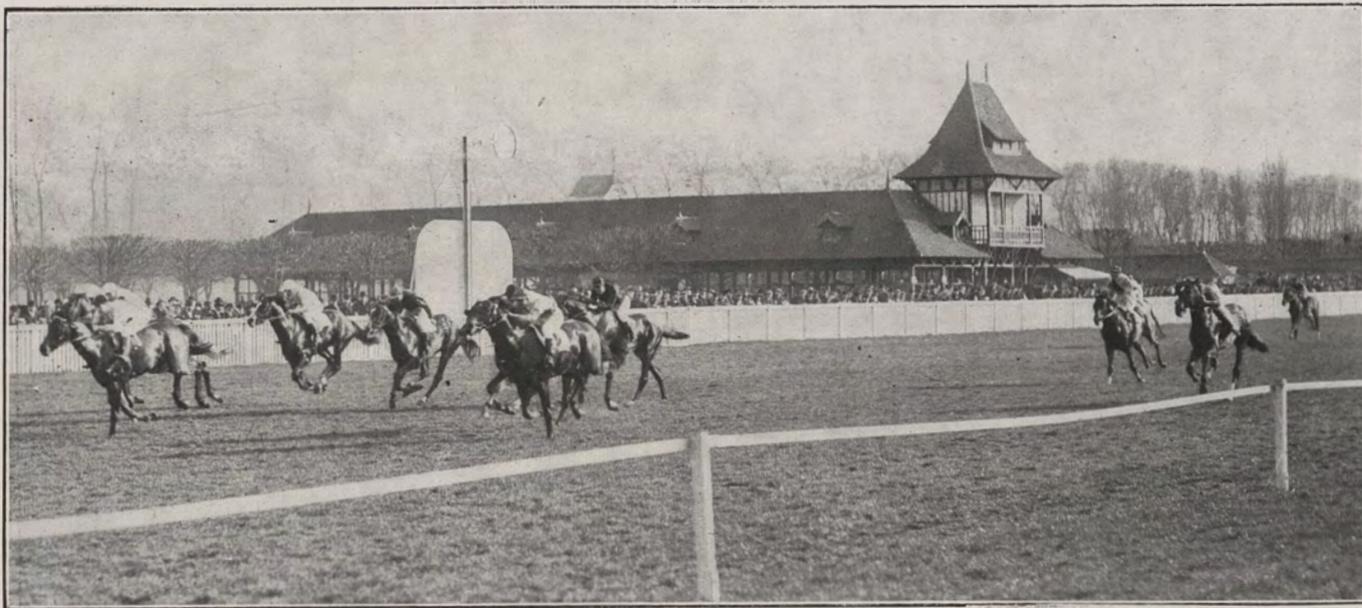
Ayant établi par l'analyse la valeur nutritive d'un grand nombre d'échantillons de lait de poulinières de pur sang, les faits m'ont paru assez intéressants pour tenter de corriger la teneur en chaux du lait des juments allaitant des poulains mal formés. Voici, entre beaucoup d'autres, une histoire clinique qui montre la simplicité, mais aussi le résultat probant de l'expérience. Il s'agit d'un foal de pur sang âgé de deux mois. Le poulain ne croît pas; ses articulations sont engorgées; ses membres déviés; ses crottins sont peu abondants; par contre, il a une sécrétion copieuse d'urine. La quantité du lait prise chaque jour à la mamelle de la jument est de 1.400 grammes environ. L'analyse chimique du lait montre dans ce lait une faible teneur en chaux. Le poulain pèse 14 kilos de moins qu'un poulain bien portant du même âge. Le quotient normal de l'énergie alimentaire devrait être journellement de 1.600 calories; il n'en reçoit que 1.100, soit un déficit considérable. J'ai prescrit un traitement spécial qui a permis d'atteindre le taux moyen des calories que l'animal doit recevoir. Une semaine plus tard, le poulain a augmenté de poids notablement. L'augmentation quotidienne se poursuit normalement; le quotient d'énergie de croissance s'élève au maximum et en quelques semaines le poulain devient d'une santé forte et florissante. Je pourrais multiplier les observations de ce genre; le cas mentionné suffit à lui seul à démontrer l'exactitude de la méthode qui consiste à donner, même aux très jeunes poulains, un régime alimentaire au moment où le lait maternel est insuffisant. Au surplus, ce procédé a l'avantage d'être facile et peu coûteux.

ORMONDE.



LA RÉUNION DU 31 MARS A AUTEUIL

1. INFORTUNÉ REMPORTE LE PRIX MARIGNAN DEVANT VA TOUT — 2. LE SAUT DE LA PREMIÈRE HAIE DANS LE PRIX MARIGNAN  
 3. LE SAUT DU MUR DANS LE PRIX MURAT — 4. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX DES VIOLETTES. CHUTE DE GANELET  
 5. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX MURAT. — 6. DÉSOPILANT GAGNE LE PRIX MURAT DEVANT SEA LORD ET TRICOCHÉ  
 7. DÉSOPILANT (E. DOUX), CH. B., 5 ANS, PAR FOURIRE ET KILVORITA, APP. AU BARON DE WALDNER  
 8. INFORTUNÉ (N. TURNER), P. ALEZAN, 4 ANS, PAR MAXIMUM ET ÎLE DE LOIRE, APP. AU VICOMTE D'HARCOURT



Montrose II  
Houli

MAISONS-LAFFITTE, 26 MARS — LE PRIX DELATRE A 100 MÈTRES DE L'ARRIVÉE

## NOS GRAVURES

**L**E PRIX DELATRE (2.000 m.), première grande poule de l'année et disputée le 26 mars dernier, servait de rentrée au crack de 1911, Montrose II, qui n'a guère changé depuis l'année dernière et qui semble manquer de coffre et de substance. Le champion de l'écurie Vanderbilt dut, pour sa rentrée, s'incliner devant Houli, qui avait terminé troisième dans le Prix de Saint-Cloud derrière le Cid et Gayoffe. Montrose II conserva le commandement jusqu'aux 1.600 mètres, mais Houli venait l'attaquer à la distance et, s'employant très courageusement, triomphait d'une longueur, tandis que Galion d'Or terminait troisième à une encolure.

\*\*

LE GRAND NATIONAL DE LIVERPOOL (7.200 m.), disputé le 29 mars, se termina par la victoire du gagnant de notre Grand Steeple de 1910, Jerry M, qui, malgré son poids (79 kilos), s'assura aisément le meilleur devant 22 concurrents. La course, comme à l'ordinaire, fut fertile en chutes et incidents; sept chevaux pourtant terminèrent l'épreuve, Bloodstone prenant la seconde place.



HOULI, CH. B. B., PAR LIBAROS ET HESIONE, APP. A M. A. FOULD,  
GAGNANT DU PRIX DELATRE

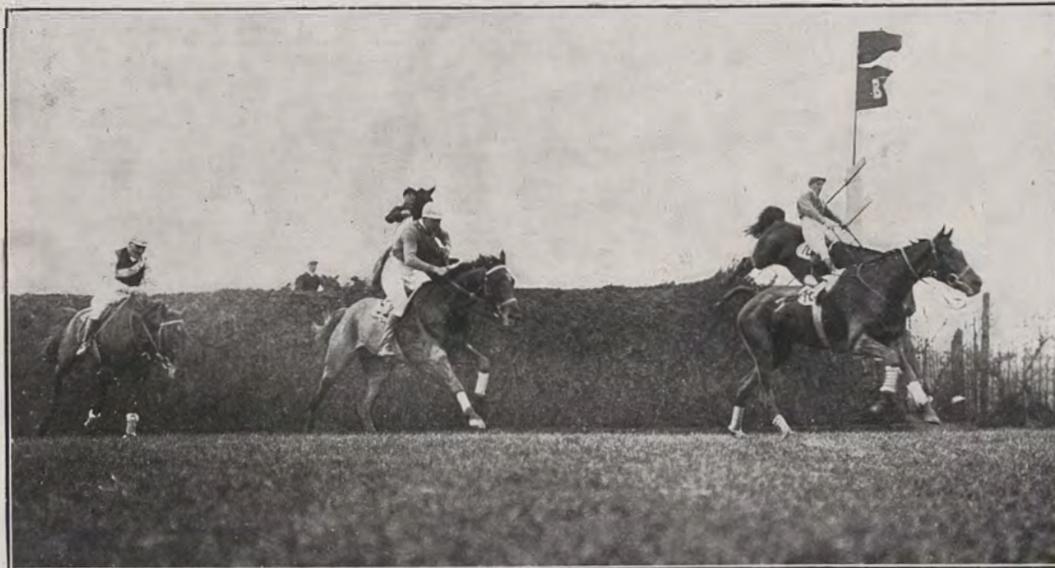
LE PRIX MURAT (steeple-chase, 4.500 mètres), épreuve importante de la dernière réunion dominicale d'Auteuil, mettait aux prises neuf chevaux et se termina par une fort jolie lutte entre Sea Lord et Désopilant. Ce dernier, fort bien monté par Doux, s'assura le meilleur à 50 mètres du poteau et triomphait de trois quarts de longueur, tandis que Tricoche et Superfin prenaient les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places.

LE PRIX MARIIGNAN (haies, 3.100 mètres), porté au programme de cette même réunion, donna lieu à une course fort intéressante. Infortuné et Lord Burgoyne semblaient devoir nous faire assister à une arrivée disputée; ce dernier tombait malheureusement et Infortuné s'assura de ce fait aisément le meilleur devant Roghm et Va Tout.

\*\*

Le Concours Hippique dispute actuellement aux hippodromes la faveur des sportsmen et le Grand Palais attire journellement élégants et mondaines.

La mode hippique est à l'ordre du jour. Nous sommes heureux de représenter plus loin un modèle d'amazone que vient de créer le réputé tailleur Crabette, modèle qui prouve qu'à pied comme à cheval le costume conserve toujours l'élégance et le confortable qui ont fait la réputation de cette maison.



Jerry M.  
Bloodstone

LIVERPOOL, 29 MARS — LE SAUT DE L'OPEN-DITCH DANS LE GRAND NATIONAL.



LE DÉPART DES CONCURRENTS A AUTEUIL

## Le XI<sup>e</sup> Championnat du Cheval d'Armes

**F**AVORISÉES par un temps magnifique, les épreuves du onzième championnat du cheval d'armes se sont succédées du mardi 26 au samedi 30 mars.

La randonnée sur route, le parcours de steeple et les reprises de manège au Grand Palais (toutes épreuves intéressantes au plus haut point) ont eu lieu devant un public fort restreint d'initiés et d'habitues. Seuls l'épreuve d'obstacles et le classement final attirèrent comme à l'habitude au Grand Palais une foule nombreuse et élégante.

Pourquoi les premières journées passent-elles à peu près inaperçues ?

Faut-il attribuer ce fait à notre caractère français, plus snob que sportif ? Faut-il déplorer qu'une publicité insuffisante ne mette pas assez en lumière tous les côtés intéressants de cette belle manifestation annuelle ?

Certaines autres, beaucoup moins essentielles au point de vue militaire et hippique, remportent auprès du gros public un succès autrement éclatant ! Constatons le fait, n'expliquons pas.

Mais n'oublions pas que les épreuves du championnat synthétisent les missions diverses qui peuvent incomber à l'officier de cavalerie en temps de guerre : porter un ordre à l'extrémité du champ de bataille, être prêt ensuite à pousser une reconnaissance à travers pays et par-dessus les obstacles naturels qui peuvent se présenter, voilà ce que représentent la randonnée sur route et le parcours

de steeple. Le travail de manège a pour but de rendre le cheval maniable et de l'assouplir en vue du combat individuel. Dans de telles rencontres, qu'il faut toujours prévoir, le cavalier possédant la monture la plus souple et la plus maniable a nécessairement un gros avantage sur son adversaire. En outre, en dehors de l'idée de combat, on peut dire que le manège est la clé et la base de toute autre équitation.

L'épreuve d'obstacles permet de juger des moyens et de la puissance des chevaux ; elle est malheureusement peu probante dans les conditions où elle a lieu.

Nos officiers supérieurs et nos généraux ont compris tout l'intérêt du championnat et ils en ont suivi assidûment les différentes péripéties, apportant ainsi aux concurrents l'encouragement le plus précieux, venant de la part de leurs chefs.

Constatons encore que le nombre des officiers arrivés au grade de capitaine et prenant part au championnat augmente chaque année. Sur trente-quatre concurrents inscrits cette année, on comptait douze capitaines et six ont été classés dans les huit premiers.

Les concurrents inscrits pour le championnat vinrent successivement, le 26 mars à Auteuil, couvrir les 3.000 mètres de la piste en 8, sauf la rivière des



1. Le lieutenant Javelle sur Orpheline au bull-finch —  
2. Salvator Rosa, monté par le lieutenant Langlois, à la descente de la butte — 3. Le capitaine Cavaillé franchissant une haie sur Mimile.

PENDANT LE PARCOURS D'AUTEUIL



LE LIEUTENANT GONNET-THOMAS  
SAUTANT LA RIVIÈRE DU HUIT SUR GERMAIN



LE LIEUTENANT SARLIN  
SAUTANT LE BROOK SUR BISKOR

Tribunes, après avoir déjà parcouru 15 kilomètres dans le bois. Puis, le parcours de steeple achevé, les concurrents repartaient et fournissaient une randonnée de 35 kilomètres dans les bois de Saint-Cloud, de Fausses-Reposes et dans la forêt de Marly pour revenir à l'hippodrome de Saint-Cloud, où les chevaux étaient examinés par la Commission.

En somme, les conditions de temps, de distance, de poids étaient sensiblement les mêmes que l'année dernière; le terrain, excellent à Auteuil, était peut-être un peu dur pour la randonnée sur route, d'au-



L'EXAMEN D'UN CONCURRENT A SON ARRIVÉE  
A SAINT-CLOUD

tant plus que l'absence de bas-côtés pendant une bonne partie des 35 kilomètres rendait cette épreuve particulièrement pénible à accomplir en 2 h. 20 pour des chevaux portant 80 kilos (cuirsiers), 78 kilos (dragons et artilleurs), 75 kilos (hussards et chasseurs).

Malgré tout, quatre concurrents seulement abandonnèrent et trente se présentèrent aux épreuves de dressage le jeudi 28 et le vendredi 29 mars dans la matinée.

Il est à remarquer que les chevaux présentés le vendredi furent plus brillants au manège que ceux présentés la veille; ce fut d'ailleurs l'avis unanime.



SUR LA ROUTE

LE CAPITAINE CLERGUES SUR AMIENS II

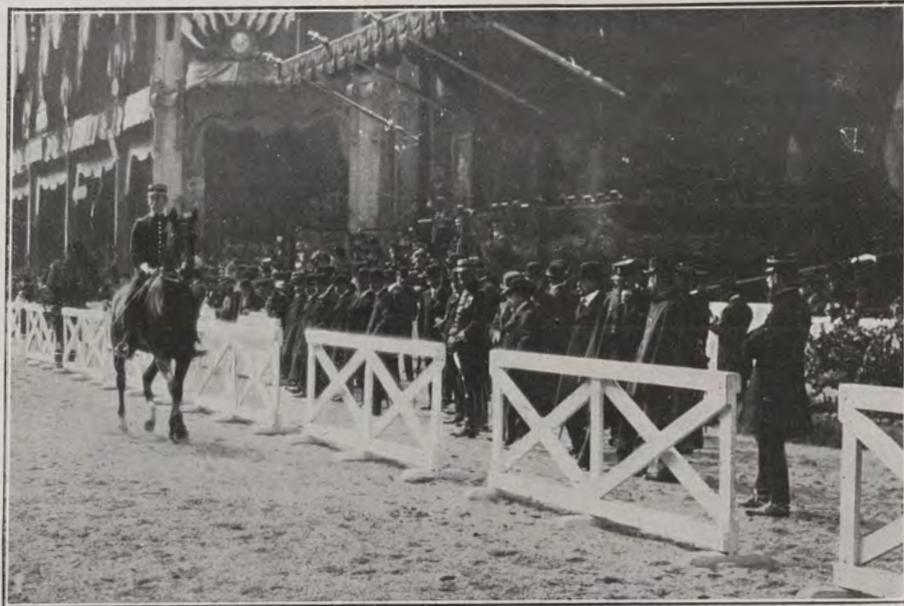
LE CAPITAINE TERRIÈRE SUR SERPENT III

LE LIEUTENANT JAVELLE SUR ORPHELINE

Quelques amateurs expliquaient le fait en prétendant que les chevaux de cavalerie légère (examinés le vendredi) ont plus de sang et de ressort que les autres, et proviennent presque tous de notre élevage du Midi ! Il y a une autre raison très valable : une journée de repos en plus. D'ailleurs, si les chevaux de légère sont presque tous d'origine orientale, les autres concurrents étaient presque tous très près du sang ou de pur sang !

Est-ce bien dans cette voie que les fondateurs avaient voulu orienter le championnat du cheval d'armes ? Il serait difficile de répondre par l'affirmative, mais comment oser faire un grief à nos officiers de se remonter en chevaux de pur sang alors que ceux-ci, par excellence, sont les animaux qualifiés pour la *série d'épreuves* exigées au championnat ?

Le seul parcours où les chevaux de demi-sang auraient chance de faire valoir leur puissance et leurs moyens serait l'épreuve du Grand Palais. Comment mettre en relief ces qualités sur 10 obstacles de

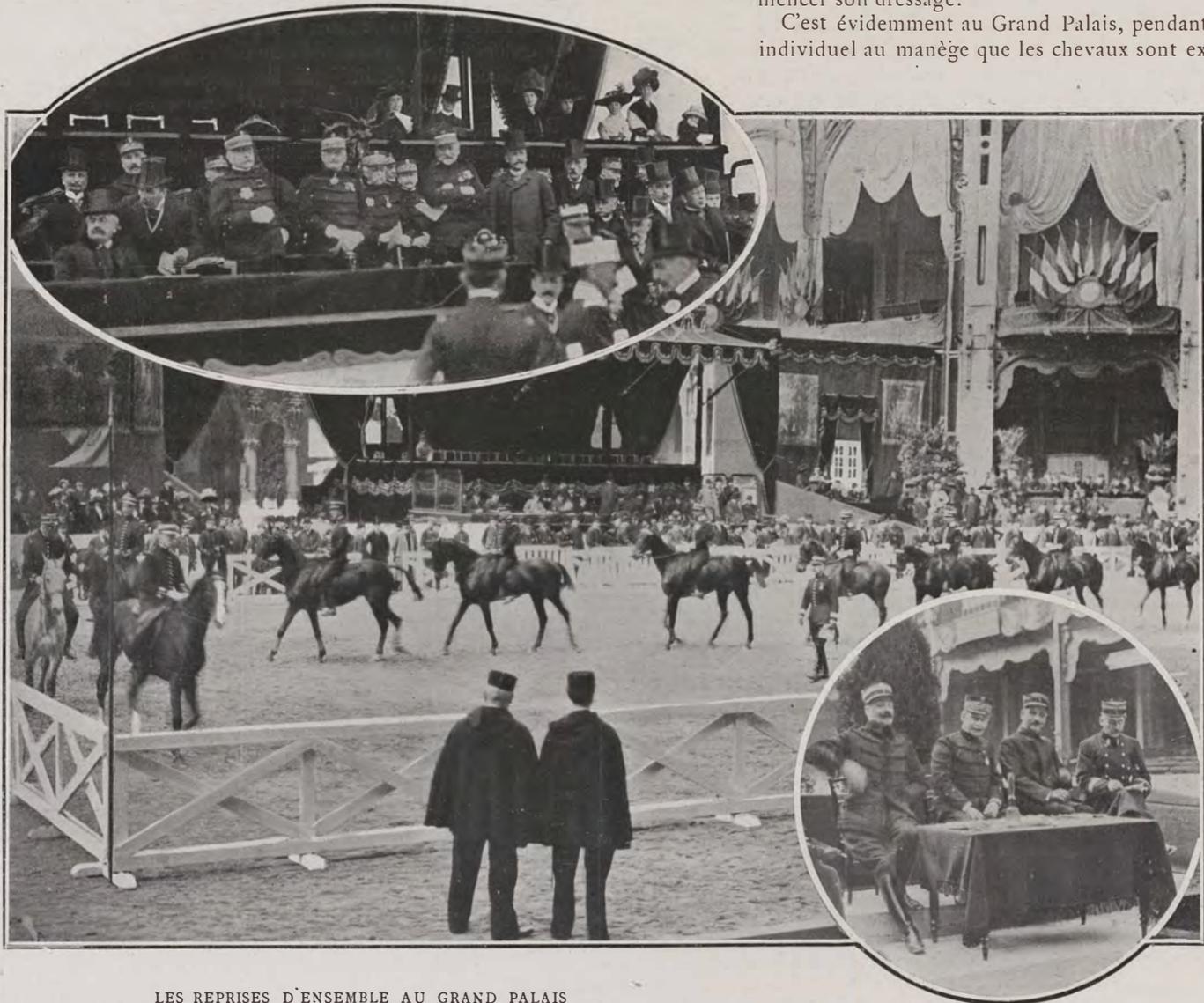


LE LIEUTENANT BOURCIER DANS L'ÉPREUVE INDIVIDUELLE DE DRESSAGE

1<sup>m</sup>15, un petit talus et une rivière anodine ? Sans doute, des animaux comme le demi-sang gris Intrépide, au capitaine Thomas, comme le cob bai Bernadotte, au capitaine de Villèles, sont bâtis en porteurs et même en hunters-types ; sans doute à travers pays, pendant une campagne, ils seraient aptes à toutes les besognes et se tireraient peut-être mieux d'affaire que leurs collègues de sang pur, mais peuvent-ils lutter contre ceux-ci au manège et sur l'hippodrome ? D'ailleurs leurs cavaliers n'en ont que plus de mérite d'avoir obtenu d'eux le travail que nous avons pu apprécier. Ajoutons en pas-

sant qu'il ne suffit pas qu'un cheval soit d'origine pure pour être susceptible d'être classé au championnat, et certains des chevaux présentés étaient réellement d'un modèle bien ordinaire ; c'étaient d'honnêtes chevaux sans plus ; et si l'on réfléchit à la somme d'efforts qu'exige de la part du cavalier la préparation à ces diverses épreuves, on déplore que celui-ci n'ait pas eu mieux dans l'œil « le beau modèle » avant de choisir sa monture et de commencer son dressage.

C'est évidemment au Grand Palais, pendant le travail individuel au manège que les chevaux sont examinés de



LES REPRISES D'ENSEMBLE AU GRAND PALAIS

1. LA TRIBUNE OFFICIELLE AVEC M. MILLERAND, MINISTRE DE LA GUERRE (1) ET LE BARON DU TEIL, PRÉSIDENT DE LA S. H. F. (2) — 2. PENDANT LA REPRISE — 3. LE JURY DU CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES



LE CAPITAINE TERRIÈRE AU SAUT DE LA BUTTE



LE CAPITAINE TREMPAT SAUTANT LES FAGOTS

PENDANT L'ÉPREUVE D'OBSTACLES AU GRAND PALAIS

la façon la plus serrée. Cette année, en effet, le travail n'avait pas été abandonné à l'initiative de chaque cavalier, mais les mouvements avaient été réglés d'avance et comportaient de nombreuses figures, tant au pas qu'au trot et au galop.

Il est presque certain qu'après les deux séances de manège, le jury ne devait pas encore avoir d'éléments d'appréciation bien nets, mais plusieurs chevaux imposaient déjà leur supériorité de façon définitive.

L'épreuve d'obstacles permettait d'éliminer certains des concurrents les plus dangereux ; malgré l'insignifiance des obstacles imposés, plusieurs déroberent au tas de fagots par lequel débutait le parcours ; d'autres à la rivière à bords francs.

Cette dernière épreuve fut la moins intéressante pour les sportsmen ayant suivi toutes les phases du championnat. Il n'est pas très sûr, en outre, qu'elle soit juste comme résultats.

Ne vaudrait-il pas mieux établir une épreuve de puissance, un barrage entre les concurrents ayant obtenu un certain coefficient dans les épreuves précédentes ? Ou bien encore une course de têtes, un travail aux mannequins, comme il en avait été question précédemment ? Le public s'intéresserait énormément à voir comment hommes et chevaux se comporteraient en piste contre des mannequins fixes ou bien encore attachés sur des chevaux en liberté.

Sur quoi le jury peut-il se baser pour classer les concurrents dans le parcours d'obstacles puisqu'il n'y a pas de taquets, que les obstacles ne nécessitent pas de gros efforts ?

Sur le temps ? Ce serait faire fausse route et la vitesse ne constitue pas le but visé pour ce genre de parcours.

Quoi qu'il en soit, le classement final a été approuvé à l'unanimité, du moins pour les premiers classés.

C'est avec joie que nous avons vu le capitaine Cavaillé, du 13<sup>e</sup> chas-

seurs, remporter le championnat avec son ravissant pur sang anglo-arabe Mimile, par Yvan IV et Minerve, déjà très remarqué l'année dernière. Ce magnifique alezan brûlé qui, au point de vue esthétique, est une véritable gravure, fut présenté dans une condition parfaite. Mis au bouton, il vibre dans les jambes de son cavalier comme le violon sous l'archet d'un artiste ; il travaille gaiement au manège, équilibré et cadencé ; ses parcours d'Auteuil et du Grand Palais furent accomplis avec une facilité qui fait présumer des moyens du cheval.

M. de Soras, capitaine au 16<sup>e</sup> chasseurs, fut classé second avec Domrémy, pur sang, fils de Donovan. Ce joli cheval, très remarqué au manège, fit un des meilleurs parcours et des plus vites à la dernière épreuve.

Le troisième prix était accordé à M. de Boisfleury, lieutenant au 20<sup>e</sup> chasseurs, montant Blue-Bell, jument de pur sang, par Benvenuto. Bien suivie dans ses lignes, avec suffisamment de gros, cette jument était une des plus plaisantes du lot.

Le demi-sang Bernadotte, par Quadrige, demi-sang dont nous avons parlé, cob bâti en force, véritable type du cheval de guerre sinon ténor de championnat, était classé quatrième. Il fut très bien présenté par M. de Villelles, capitaine au 23<sup>e</sup> dragons.

Certains amateurs s'étonnèrent de ne voir classer que cinquième M. Trempat, capitaine au 22<sup>e</sup> d'artillerie, montant son cheval Toy. Cet important animal, d'origine inconnue, a tout à fait la silhouette d'un irlandais très près du sang. Il s'est parfaitement comporté dans les différentes épreuves et fit sensation au manège ; peut-être son origine irlandaise l'a-t-elle desservi près du jury ?

Le sixième prix revenait à Amiens II, pur sang, monté par M. Clergues, capitaine au 3<sup>e</sup> chasseurs ; Profane, monté par M. Chiappini, lieutenant au 20<sup>e</sup> chasseurs, obtenait le septième prix.

LÉON CORBIN.



CAPITAINE DE SORAS

SUR DOMRÉMY, SECOND DU CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES



## CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

### LES CHEVAUX DE CLASSE

(Suite)

Le premier prix des vieux et prix extraordinaire de la 3<sup>e</sup> classe, Gavarni, de race purement trotteuse, puisqu'il est fils de Juvigny et Voltigeuse, deux lauréats d'hippodrome, est un ravissant cheval bai foncé, étoffé, bien équilibré et trottant avec des actions impeccables qui rappellent son père, un des plus beaux trotteurs du Pin.

Son suivant, Gardénia, également de race trotteuse puisqu'il est fils de Réséda et petit-fils de Cherbourg par sa mère, est peut-être plus qualifié que le précédent, en tout cas plus vite et doit faire un cheval de service de premier ordre. Jacques, classé après lui, est un bon animal, bien dans le modèle de la classe.

Dans la seconde classe, c'est à un jeune cheval qu'a été attribué le prix extraordinaire : Ilot, cheval du Calvados, a un fort bon dessus, des hanches larges et un joli bout de devant ; sa tête fort expressive est bien attachée ; on lui voudrait l'encolure moins chargée et la cravate mieux atta-

chée, mais c'est un jeune cheval qui vient d'être castré, et ces légers défauts s'atténueront avec l'âge.

Son suivant, Idéal, petit-fils de Phaéton par son père, est moins dans la classe que l'animal classé avant lui ; il a de belles actions mais pourrait être un peu moins long dans son rein et moins plat dans sa côte ; lui aussi profitera avec l'âge. Le troisième prix, Ibis, est un alezan d'origine trotteuse, avec du gros, mais manquant de longueur dans l'encolure. Les deux premiers prix de la catégorie des vieux, Honfleur et Hugues, sont deux normands, le premier d'origine

trotteuse, le second d'origine carrossière, qui feront une très bonne paire, ayant les mêmes qualités et les mêmes défauts, avec de la tenue, du geste et de la distinction. A tous les deux, on peut reprocher leur légèreté dans les épaules et les coudes et le peu de développement de leur poitrine.

Le troisième prix, Hotchkiss, est un cheval de l'Ain, bien établi, avec du bec, du dessus et des belles hanches ; on pourrait le désirer plus vibrant dans ses allures.

La classe des grands chevaux n'est pas en général la meilleure, et si ce principe est vrai, cette année, pour les jeunes chevaux, sauf le



LA TROÏKA PRIMÉE DE M. WALTER WINANS

premier, la division des vieux est au contraire composée d'un lot de bons animaux.

Le premier prix des jeunes, Ibis, est un cheval de la Manche, d'origine trotteuse, qui n'a pas le défaut des animaux de ce pays d'être trop viandeux. C'est au contraire un animal auquel on pourrait plutôt reprocher d'être un peu léger pour la classe des grands carrossiers, mais avec un bon dessus, une encolure bien placée et de fort jolies actions. Le cheval s'est bien mieux livré le premier jour que le second où il concourait avec le premier prix des vieux pour le prix extraordinaire : le jury lui a cependant décerné cette récompense. Les deux animaux classés après lui, Idéal et Illustre, sont également nés dans le Cotentin, non pas comme lui d'origine trotteuse, mais fils du célèbre étalon carrossier Norodum ; ils sont plus étoffés que le fils de Cosaque, un peu viandeux même, le dernier surtout, mais marchant avec facilité, même avec rapidité. Le lot derrière les trois premiers est loin d'être remarquable, un grand nombre ont des aplombs antérieurs déplorables et ne gagnent pas à être vus de face.

Dans les vieux, Guidon, auquel le jury a donné le premier prix, est, lui aussi, un cheval de la Manche, avec une jolie silhouette, mais qui pourrait marcher un peu plus vite ; à ce point de vue son suivant, Gatteville, fils de Juvigny, lui est supérieur ; c'est un cheval un peu court dans son ensemble et dont l'encolure pourrait être plus longue mais se terminant par une jolie tête. Le troisième, un cheval de la Nièvre, fils d'Uncle Sam, est léger comme la plupart des produits de son père, et a la côte un peu plate, défaut que lui a probablement laissé son bisaïeul Jaguar ; il gagne à être vu en mouvement.

\*\*\*

Les Prix Internationaux, équipages de maître remportèrent leur habituel succès.

Les attelages à un cheval étaient divisés en trois catégories, d'après la taille



ILLOT, CH. B., 4 ANS, 1<sup>m</sup>60, PAR ULPHEN ET FILLE DE SAINT RÉMY  
APP<sup>t</sup> A M. ED. COURTIER, PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE



ATTELAGE PRIMÉ PRÉSENTÉ DANS LES INTERNATIONAUX ET  
APPARTENANT A M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE YOURKÉVITCH



IBIS, CH. B., 4 ANS, 1<sup>m</sup>63, PAR COSAQUE ET FILLE DE COLPORTEUR  
APP<sup>t</sup> A M. A. ROY, PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 1<sup>re</sup> CLASSE

des chevaux. Parmi les plus remarquables, il convient de citer particulièrement les deux attelages de Mme la comtesse de Yourkévitch, la charmante présidente de l'Union Nationale et Internationale contre la vivisection, dont le merveilleux alezan représenté ci-contre fit sensation par ses remarquables actions ; les spieders de M. d'Albert Lake et Roger Guérin, les victorias de M. Ph. Bourcart et du baron Empain, ainsi que les brillants petits équipages de MM. de Saint-Senoch, Léon Thome et H. Cravoisier.

Dans les attelages à deux chevaux, de nombreux attelages attirèrent l'attention des connaisseurs. Parmi ceux-ci mentionnons particulièrement les phaétons d'Albert Lake et de M. de Barros ; les spieders de MM. Ph. Bourcart, Royer, Guérin et Mme Husson ; les américaines de MM. Cravoisier, Martinez, Attoz et de Mme Borigné ; le tilbury de MM. G. Rouleaux-Dugay, ainsi que la troïka de M. Walter Vinans.

Sept mail-coaches, deux breacks et la troïka de M. Walter Winans, cette fois attelée de trois alezans, se présentèrent dans les attelages à quatre. La Coupe Vanderbilt attribuée au plus bel attelage revint au mail-coache de M. L. Thome, drivé de main de maître par le comte d'Yanville.

### A PROPOS D'UNE RÉPONSE

M. H. Bertini, à la suite de l'article paru dans notre numéro du 17 mars et signé du comte Gérard d'Havrincourt, nous avait adressé par retour du courrier une réponse qu'il nous pria d'insérer immédiatement. Nous avons pensé qu'une polémique susceptible de prendre une tournure trop personnelle n'était pas à sa place dans le *Sport Universel Illustré*, et nous avons résisté à l'insistance de M. H. Bertini. Il nous demande aujourd'hui de lui en donner acte, ce que nous faisons bien volontiers. — N. D. L. D.

## LES ÉPREUVES D'OBSTACLES

(Suite)

Mardi 26 mars

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA SEINE

Prix de l'Élevage

Pour chevaux hongres et juments de 4 à 9 ans nés en France ; 49 chevaux figuraient au programme ; 3 parcours sans faute ; 9 avec un quart.

Cette très intéressante épreuve nous a paru, quant à l'ensemble des sauteurs, sensiblement moins concluante que celle de l'an dernier.

Les obstacles disposés sur les pistes étaient quelconques : en somme, parcours assez coulant, mais présentant une certaine difficulté par le nombre des sauts à effectuer.

Le 1<sup>er</sup> prix est échu à une jument anglo-arabe âgée seulement de 4 ans, née dans les Basses-Pyrénées.

Pour les chevaux ayant la surcharge maxima (20.20.60), les résultats n'ont pas été brillants ; il est juste de reconnaître que certains obstacles, placés sous un très mauvais jour, étaient peu aisés à franchir sans accroc.

1<sup>er</sup> Prix : Bellone VI, montée par le lieutenant Horment.

2<sup>e</sup> Prix : Le Mage, 8 ans, montée par le lieutenant Horment.

3<sup>e</sup> Prix : Papillon, 5 ans, 1/2 s., petit-fils de Lavater (R. Ricard).

4<sup>e</sup> Prix : Gerfaut, 6 ans, petit-fils de l'étalon trotteur Cherbourg (R. Ricard).

5<sup>e</sup> Prix : Etincelle, 8 ans, 1/2 s., par Narcisse (baron de Dronas).

6<sup>e</sup> Prix : Gazelle, 6 ans, petite-fille de trotteur Harley (Vincent Bougureau).

7<sup>e</sup> Prix : Fantasia, 5 ans, petite-fille du trotteur James Watt (H. de Royer).

8<sup>e</sup> Prix : Alpha, 5 ans, 1/2 s. anglo-arabe (Hubert Jobet).

Cette très belle jument, doublée d'une excellente sauteuse, provient de l'élevage de M. de Neuville ; son pedigree est des plus intéressants.

9<sup>e</sup> Prix : Epinard, 8 ans ; ce fils d'Unicus, étalon trotteur, était piloté par le capitaine Dupart.

10<sup>e</sup> Prix : Vallonia, 5 ans, p. s. anglo-arabe (Chevrier).

11<sup>e</sup> Prix : Ignis Ardens,



LE LIEUTENANT M. G. BOUGRAIN FRANCHISSANT LE MUR SUR PRIMULA, DANS LE PRIX DES RÉGIMENTS



DJALI, IMPORTÉ D'IRLANDE, GAGNÉ DU PRIX DE LA PRÉSERVATRICE MONTÉ PAR M. D'AUZAC DE LA MARTINIE, CAPITAINE AU 11<sup>e</sup> CHASSEURS



LE CAPITAINE MAILLARD SAUTANT UNE HAIE SUR BUFFALO DANS LE PRIX DES RÉGIMENTS

9 ans, p. s., fils de Gardefeu (lieutenant Horment).

12<sup>e</sup> Prix : Sarah Gosse, la charmante sauteuse, montée par M. Lucien Dufour.

13<sup>e</sup> Prix : Gaudriole, 6 ans, petite-fille du trotteur Fuchsia (Larregain).

14<sup>e</sup> Prix : Mademoiselle du Hellet, 5 ans (baron M. de Ladoucette).

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer l'an dernier, à pareille époque, nous pensons qu'il y aurait lieu de donner encore plus d'importance à ce prix du Conseil Général de la Seine, afin de mettre davantage en valeur les aptitudes spéciales des représentants de notre élevage.

Leurs réels moyens sur l'obstacle ne peuvent

plus maintenant être mis en doute après les multiples et si brillants succès obtenus dans les principaux concours de France et de l'Étranger par des sauteurs de grand ordre tels que : Darling (ex-Alésia), Black Devil (ex-Caramel), Dolley, Luther, Double R, Raz-Fana, Arago, Terpsichore, Actéon, Abricot, Vendéen, Lutin, Riquiqui, Vellada, Cyrano, Debuché, Juillac, Erion, La Raquette, Galant, Voltigeur, Rayon d'Or, Ebouiffante, Chanteur, L'Ami II, Cocotte, Eclair, Roméo et tant d'autres, surtout parmi les anciens et les chevaux militaires.

Nous croyons intéressant de signaler que, sur la liste des 31 chevaux ayant gagné plus de dix mille francs dans les concours de France et de l'Étranger de 1909 à 1911, les deux premiers sont des produits de notre élevage : le célèbre anglo-arabe de M. de Rovira : Double R, dont

les gains s'élèvent à 39.175 fr., et l'excellent 1/2 s. anglo-normand du lieutenant-écuyer Gailliard, Actéon, dont les gains s'élèvent à 36.995 fr.

Parmi ces 31 spécialistes, nous en trouvons douze dont l'origine française est bien établie ; les dix-neuf autres sont, pour la plupart, des jumpers irlandais.

Néanmoins, notre impartialité nous fait une obligation d'admettre qu'à part certaines fort brillantes, mais encore rares exceptions, il n'est guère aisé de découvrir actuellement dans nos races françaises des chevaux capables de lutter avec succès, sur les durs parcours à très gros obstacles

naturels, contre ces fameux jumpers importés d'Irlande, ces derniers étant plus souvent sauteurs incomparables à l'extérieur.

Aux Concours de Pau ou de Vittel, il est assez rare de voir un cheval français se classer premier dans les épreuves les plus importantes.

Les premiers prix sont plus souvent gagnés par des chevaux originaires d'Irlande.

La constatation de ce fait n'a, du reste, rien de surprenant : chacun sait que le hunter irlandais a été spécialisé de longue date en vue d'un but unique :

Celui d'offrir le plus de sécurité possible à un cavalier très osé et bien décidé à suivre au plus près une meute de chiens de grand pied à travers une région accidentée et parsemée d'obstacles de tout genre souvent très durs à franchir. Ces chevaux de chasse peuvent demeurer équilibrés sous un lourd cavalier, toujours sûrs d'eux-mêmes, toujours maîtres de leur poids, dans les allures les plus vives.

Par une série ininterrompue d'accouplements raisonnés, invariablement dirigés dans le même sens, on est parvenu à fixer et à accentuer, par l'hérédité et la sélection, des qualités désormais innées. La gymnastique fonctionnelle a, elle aussi, beaucoup aidé au développement des aptitudes consacrées. En somme, le hunter irlandais résumerait le type accompli du cheval de chasse gros sauteur, adroit, sûr et vite, plus ou moins apte à porter un gros poids.

Il incarnerait, chez une variété de race, certaines aptitudes très spéciales recherchées depuis longtemps, parce qu'indispensables à ceux qui avaient intérêt à les créer, à les fixer et à les développer. C'est toujours la fameuse question si inséparable de l'offre et de la demande.

Chez nous, du moins quant à présent, ces aptitudes spéciales n'avaient pas lieu d'être recherchées puisqu'elles étaient bien rarement utilisables en dehors des épreuves de Concours Hippiques.

Ces derniers ont pris, depuis quelques années, un énorme développement et créent, par suite, une source assez importante de profits pour notre industrie chevaline.

C'est à la Société Hippique Française que revient le très grand honneur d'avoir été l'instigatrice de ce mouvement dont l'extension peut avoir de si heureux effets.

Elle a tracé la voie dans laquelle tant de Sociétés privées se sont engagées depuis quelques années, apportant ainsi à son œuvre si bienfaisante un large et très précieux appoint.

L'élevage du cheval traversant une période des plus critiques, il ne faut rien négliger pour lui créer d'importants débouchés.

Nous pensons donc que cet ensemble de stimulants n'est pas encore suffisant pour venir en aide à l'industrie cheva-

line si terriblement menacée. Nous savons que la Société Hippique Française est très désireuse de mettre nettement en valeur nos sauteurs français; aussi, estimons-nous qu'elle ne saurait mieux faire pour y parvenir que de contresigner leurs qualités et leurs aptitudes par des épreuves mieux appropriées aux besoins de notre époque.

C'est à cette seule condition qu'ils pourront atteindre à des prix hautement rémunérateurs; cela surtout, s'ils étaient recherchés par les étrangers.

Ainsi que je l'ai déjà signalé dans cette Revue :

« Puisqu'il est maintenant admis que l'on peut trouver en France des chevaux remarquablement doués au point de vue du saut, tâchons d'établir qu'ils ne sont pas seulement aptes à gagner des prix dans tous les genres d'épreuves de Concours, mais bien qu'ils pourront devenir de très confortables chevaux d'extérieur.

« Dans cet ordre d'idées, il nous semble qu'il serait fort intéressant en même temps que très instinctif, d'organiser pendant les Concours de Paris et de Vichy, des épreuves

« de cross-country (pour les chevaux engagés dans les Prix de l'Élevage de ces deux très importants Concours).

« Ces cross-countries ouvriraient un vaste champ d'expérience aux chevaux de selle français; ils pourraient y faire leurs preuves d'adaptation, en même temps qu'ils montreraient le summum de leurs aptitudes.

« Par cette gradation d'épreuves la Société Hippique Française ajouterait encore à la prospérité de son œuvre si utilitaire.

« Elle ne doit pas perdre de vue que cette question du bon cheval d'extérieur est intimement liée aux intérêts primordiaux de notre défense nationale. »

Vendredi 29 mars

PRIX DE LA PRÉVOYANCE

Handicap à réclamer

Pour chevaux hongres et juments de 4 à 9 ans nés en France. 29 chevaux figuraient au programme

Les obstacles du parcours n'offraient aucune difficulté pour des sauteurs confirmés.

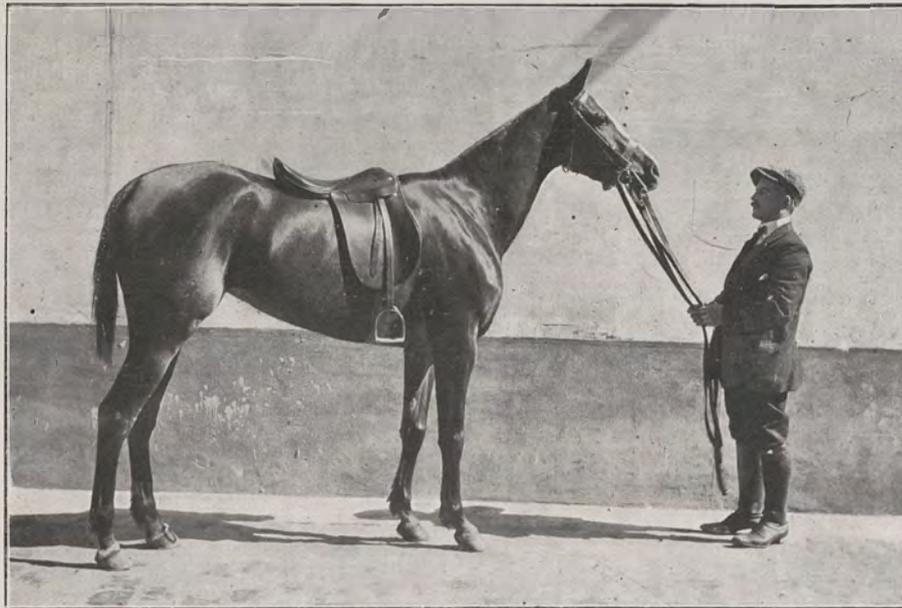
Nous ne pensons pas qu'un parcours de ce genre puisse mettre nettement en valeur les très réelles qualités de nos sauteurs français.

Leurs aptitudes spéciales auraient été mieux contresignées par une épreuve comprenant une plus grande variété d'obstacles. Cette épreuve a été pour le lieutenant Horment l'occasion d'un nouveau et bien légitime succès.

Notons trois parcours sans faute accomplis dans un excellent style; les suivants avec un quart :

1<sup>er</sup> Prix : Le Mage, p. s. anglo-arabe de 8 ans, fils de Campéador, p. s., monté par le lieutenant Horment;

2<sup>e</sup> Prix : Bellone VI, p. s. anglo-



BELLONE VI, GAGNANTE DU PRIX DE L'ÉLEVAGE, MONTÉE PAR LE LIEUTENANT HORMENT



LA RAQUETTE, MONTÉE PAR LE LIEUTENANT HORMENT ESCALADANT LA BUTTE DANS L'ÉPREUVE DE PUISSANCE

arabe de 4 ans, fille de Chêne Royal, p. s., montée par le lieutenant Horment ;

3<sup>e</sup> Prix : Pile ou Face, 1/2 s., 9 ans, monté par un officier des Haras, M. P. de Vazelles ;

4<sup>e</sup> Prix : Sarah Gosse, fille de Machiaval, p. s., 8 ans (Lucien Dufour) ;

5<sup>e</sup> Prix : Etincelle, fille d'Auteuil II, p. s., 8 ans, montée par un officier des Haras, M. Ehrmann.

Dimanche 31 mars

COUPE OFFERTE  
PAR L'INTERNATIONAL  
HORSE SHOW DE LONDRES

Epreuve de Puissance  
internationale

La Société Hippique a eu l'heureuse inspiration de supprimer, pour ce parcours, tous les taquets et de ne pas faire intervenir le chronomètre dans le classement des concurrents.

En cas d'égalité, barrage obligatoire sur les obstacles surélevés et élargis jusqu'au classement définitif.

47 chevaux ont pris part à cette épreuve sensationnelle qui réunissait l'élite des sauteurs de tous nos Concours.

Qu'il nous soit permis, tout d'abord, de rendre au Comité de la Société Hippique Française un hommage très mérité pour la façon magistrale avec laquelle il a su régler, au cours de cette journée, les multiples épreuves de son programme si chargé.

Nous sommes heureux d'être l'interprète de tous ceux qui s'intéressent encore à la question chevaline, en le félicitant sans réserve, pour son remarquable esprit d'organisation.

Au début de cet après-midi dont l'intérêt a été toujours croissant, la Société Hippique Française a d'abord offert à un public nombreux et enthousiaste le très attrayant spectacle de cette si pittoresque exhibition des superbes représentants de nos remarquables races de trait : percherons, berrichons, nivernais, flamands et ardennais ont défilé dans un ordre parfait et sans le plus léger accroc.

En quelques heures le jury a pu examiner 137 attelages, les classer et primer de fort beaux chevaux présentés à un, à deux, à quatre et même à sept et à neuf. Ce joli résultat est dû, pour une large part, au dévouement si absolu et au zèle infatigable des personnes qui assument si gaiement la lourde et parfois ingrate tâche d'une organisation rendue très compliquée par la multiplicité et la grande variété des épreuves du Concours Hippique.

Grâce à son extrême activité et à sa parfaite entente en la matière, le très sympathique et toujours si parfaitement aimable secrétaire général de la Société Hippique Française a réalisé un véritable tour de force en parvenant, après les prix internationaux, à faire installer sur les pistes, en moins de trente minutes, tous les obstacles de la Coupe de l'International Horse Show.

M. du Teil, le très distingué prési-

dent de la Société, nous a montré une fois de plus sa maîtrise en l'art d'offrir au public un spectacle passionnant et du plus haut intérêt.

Mieux que personne, il s'entend à mettre en valeur les idées empreintes d'un esprit sportif.

Aussi avait-il su faire choix pour ce parcours d'un ensemble d'obstacles admirablement appropriés à cette épreuve dite de puissance.

Après l'éclatant succès de la journée de dimanche, nous ne pouvons manquer de rendre hommage à l'homme de progrès qui commande aux destinées de la Société Hippique Française.

Nous ne saurions trop répéter que c'est à lui que revient le très grand honneur d'avoir enfin su faire sortir cette Société de son cadre trop restreint et de ses aperçus jadis assez limités.

M. du Teil aura éprouvé l'ultime satisfaction, dans une période de transformations continues, non seulement de maintenir hautement les traditions de la Société, mais encore de les conduire à un degré de prospérité inconnue depuis sa fondation.

Qu'il nous soit permis de mêler notre humble voix au concert de louanges que la presse est unanime à adresser à la Société Hippique Française pour le brillant succès de ses belles épreuves et surtout de ces admirables et si reconfortantes manifestations militaires hippiques du Grand Palais.

Le parcours de l'International Horse Show comprenait une série d'obstacles très judicieusement choisis ; l'ensemble et la diversité des efforts qu'ils exigeaient ont eu pour effet certain de faire ressortir le véritable degré de puissance des sauteurs.

C'était bien là une épreuve d'adaptation d'aptitudes spéciales dans une classe de sauteurs sélectionnés.

Les obstacles étaient assez sévères mais tous en dessous de la limite des moyens de certains de ces remarquables jumpers (les trois parcours accomplis sans la plus légère faute en sont la preuve manifeste). Ils exigeaient de la part des gentlemen ces qualités précieuses et rares de décision, de vigueur et d'entrain qui sacrent le bon cavalier d'extérieur.

Cette épreuve a fourni à un public vivement intéressé l'occasion d'applaudir à la crânerie toute française de ces cavaliers accomplis qui ont nom : Larregain, de Juge-Montespieu, R. Ricard, lieutenant Horment, de Carcaradec, Bourbon, etc... Nous ne pouvons les citer tous ; il nous faudrait transcrire la plupart des noms inscrits au programme. Qu'il nous soit permis, cependant, d'exprimer que certains d'entre eux ont fait preuve d'une réelle supériorité. Les trois chevaux classés en tête, Double R, M. A. B. et Billy-Boy, sont, à coup sûr, d'admirables sauteurs ; ils seront toujours capables de figurer parmi les premiers sur n'importe quel genre de parcours, aussi bien à l'Etranger qu'en France. Nous reviendrons sur le classement de cette épreuve, dans notre prochain numéro.

(A suivre.) G. D'HAVRINCOURT.



INDIEN, ANGLO-ARABE, GAGNANT DU PRIX LA HAYE-JOUSSELIN  
MONTÉ PAR M. LARREGAIN



POOR-BOY, PILOTÉ PAR LE COMTE DE CARCARADEC  
SAUTANT LE DOUBLE DANS L'ÉPREUVE DE PUISSANCE

## Le IV<sup>e</sup> Concours International de Lancer

**L**E temps y fut, certes, plus gai pour les spectateurs que favorable pour les concurrents ! Le soleil donna mille gâtés de plus aux toilettes et aux sourires, mais le vent rida bien des fronts aussi !... Pourtant de grands efforts eurent cette couronne de gloire contre laquelle le vent ne peut rien au front d'un vainqueur.

A part M. Camus, je ne puis guère dire que de tout-petits aient beaucoup grandi depuis l'an dernier.

La haute réputation des épreuves organisées par le Casting-Club est telle que les meilleurs seuls ont affronté la joute. C'est un tort. Tout le monde est admis à figurer. Je suis surpris que la timidité puisse prévaloir quand il s'agit d'enlever des prix aussi importants que ceux remis, avec tant de bonne grâce, au nom des donateurs aimables, par Mme Weisman, femme du distingué caster. A noter, entre autres, la plaquette offerte par sir James Gordon Bennett. Cette plaquette en or massif et d'une valeur de 1.800 francs, sera remportée par l'Anglais Campbell Muir.

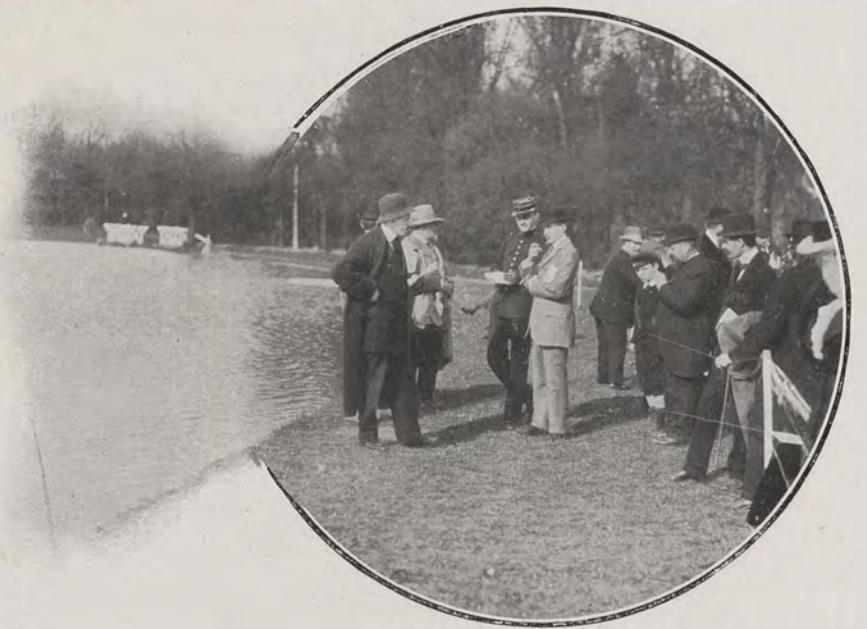
Les Anglais n'étaient que deux cette année. Mais de quelle qualité !

Ces deux sportsmen ont remporté à travers l'Angleterre et l'Ecosse les plus gros succès et nul ne les ignore parmi les amateurs de mouche et de spinning.

La joute fut chaude, mais j'ai pu saisir sur la pelouse, entre amateurs ou concurrents, que la division des classes mérite d'être mieux déterminée.

Voici, du reste, les résultats techniques. On y verra que malgré des circonstances désavantageuses plusieurs records furent battus.

M. Weismann, l'amateur lyonnais, familier de nos joutes internationales, portait d'un seul coup le record de l'An-



PENDANT LE CONCOURS DE LANCER. LE JURY



LE PRINCE D'ARENBERG DANS LE LANCER A UNE MAIN



M. BERGÈS DANS LE LANCER A 2 MAINS

glais Plevins de 53 mètres à 62 m. 50 au poids de 15 grammes, lancer du moulinet. Le style de Weismann est sobre, énergique et c'est bonne joie pour tous les concurrents que de voir triompher l'aimable adversaire dont ils ont apprécié depuis longtemps toute la courtoisie.

L'art du spinning, dont j'ai parlé dans les deux numéros derniers, fait des adeptes de plus en plus nombreux et persuadés.

C'est ainsi que nous applaudissons le junior Bergès, un nouveau venu, qui porta à 81 mètres le record établi par l'Anglais Emery sur cette même pelouse du Tir aux Pigeons avec 75 m. 02 (poids de 70 gr.).

Dans les poids légers : un second néophyte, M. Gaston Camus, place les poids de 7 et 15 gr. à 20 et 25 mètres dans la mouche d'une cible de 3 mètres de diamètre et se classe, de ce fait, comme l'émule des maîtres du genre, MM. Plevins et Bouglé. Pour l'épreuve

distance en 7 gr., il est premier des juniors par 32 mètres.

Louche est premier des juniors dans la mouche à saumon distance et se classe second, derrière Decantelle, dans le lancer du 70 gr. par 90 m. 80.

René Orlhac remporte la coupe offerte par sir Graham Clarke pour les épreuves de style et précision.

Il remporte également le deuxième prix de mouche à truite (seniors) par 26 mètres et ne laisse passer que de deux mètres Lucien Perruche, depuis longtemps maître en cet art. Il est second, en juniors, pour le poids de 7 gr. La coquetterie de son lancer est très appréciée.

Le jeu de Fayaud prouve combien on peut attendre de la force et de la souplesse combinées, surtout quand un grand sang-froid les commande. Fayaud est un sportsman d'une force physique considérable et qui, toutefois, pose délicatement une mouche à truite à 23,50, malgré le switch-cast, voire à la même distance avec une canne du poids infime de 150 gr.

À 24 mètres, il met avec exactitude une mouche à saumon dans les cibles au défi de ce même

switch-cast, ce qui n'est pas de la main de chacun (d'où trois premiers prix).

L'épreuve difficile du lancer de 70 grammes avait réuni des amateurs sérieux.

Nous comptons sur A. P. Decantelle, mais les Anglais et Louche pouvaient bien égarer les pronostics les plus raisonnés. Fayaud donnait à chacun de réelles inquiétudes par certains plombs qui n'avaient point échappé à l'observation des intéressés.

Decantelle en homme sûr de son coup, fit d'abord deux jets plus classiques qu'intéressants; au troisième, il assura son jeu. Le quatrième ne donna que de vaines inquiétudes. Quant au cinquième et dernier, il arracha à un gentleman anglais un soupir de regret pour notre champion.

On vit en effet le plomb voler à grande hauteur et tomber à une distance imprévue. *It's broken*, dit avec un accent sincère de regret le gentilhomme. Campbell Muir, qui suivait à l'écart l'évolution du projectile, dit en hochant la tête avec un sourire très courtois: *Not broken!* (ça n'est pas cassé). En effet, le plomb était bien à un bout de la ficelle et Decantelle à l'autre, mais il avait la jolie distance de



De gauche à droite : Louche, Perruche, Bergès, Camus, Prince d'Arenberg, Orhac, Weissmann, A. P. Decantelle, Vicomte de France

#### QUELQUES CONCURRENTS DU CONCOURS DE LANCER

Cette mémorable série d'épreuves fut terminée par la remise des récompenses dont nous avons parlé. J'allais omettre de dire que le « Syndicat central des pêcheurs à la ligne » et le « Fishing-Club de France » avaient remis au Comité chacun une médaille d'argent. MM. Deiches et Maymon se les virent attribuer.

Je n'ai plus maintenant que le bon devoir de rappeler avec quelle aimable assiduité le prince Pierre d'Arenberg, président, dirigea le concours, et je le fais d'autant plus volontiers que les étrangers et nos nationaux m'ont invité à le faire.

Joseph LEVITRE.

## Le Concours d'Hydro-Aéroplanes de Monte-Carlo

Le concours d'hydro-aéroplanes organisé par l'International Sporting-Club de Monte-Carlo et qui a pris fin dimanche dernier, fut l'occasion d'un nouveau triomphe pour la navigation aérienne.

Alors que la saison dernière, un seul appareil participait à cette épreuve et échouait dans sa tentative, dix hydro-aéroplanes s'engageaient cette saison dans le concours et six accomplissaient avec succès les différentes épreuves portées au programme (départ et atterrissage sur eau calme et agitée ainsi que sur grève).

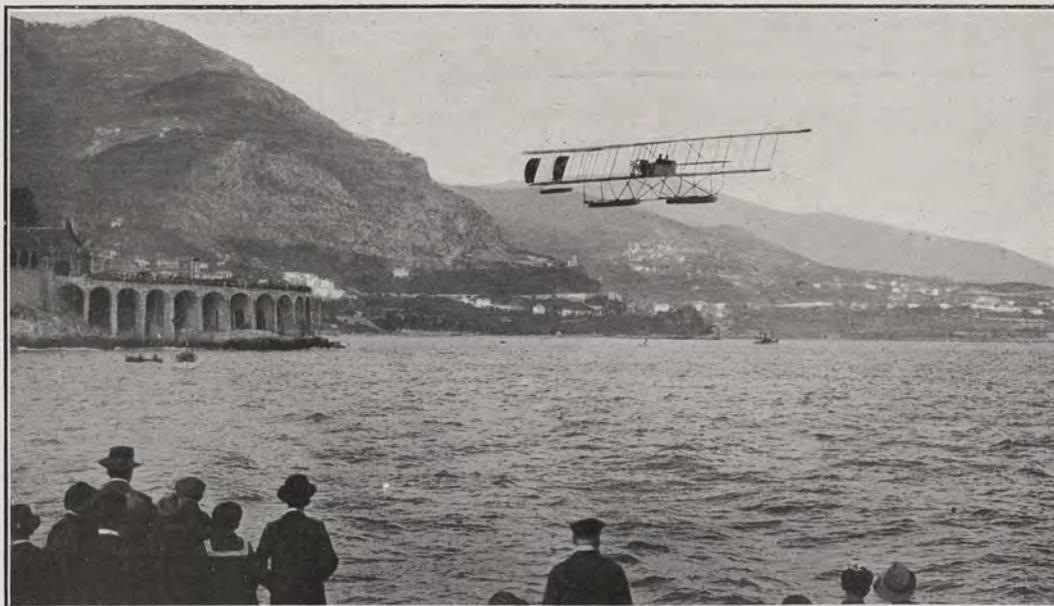
Journellement les aviateurs, favorisés il est vrai par un temps radieux, multiplient leurs envo-

lées, emmenant avec eux dans l'atmosphère trois et quelquefois quatre passagers.

La victoire finale revint à Fischer, sur biplan H. Farman, devant Renaux, biplan M. Farman; Paulhan, sur biplan Paulhan-Curtiss; Robinson, sur biplan Curtiss; Caudron, sur biplan Caudron-Fabre, et Benoist, sur biplan Sanchez-Besa.

Le concours d'hydro-aéroplanes de Monte-Carlo fait donc date dans l'histoire de la locomotion aérienne, car il prouve que l'hydro-aéroplane est, doré et déjà, le plus précieux auxiliaire des marines de guerre.

G. D.



L'AVIATEUR RENAUX PRENANT SON VOL SUR SON HYDRO-AÉROPLANE FARMAN

# CAUSERIE FINANCIÈRE

**Les Mines au Mexique. — Les stations thermales en France. — Le crédit au moyen et au petit commerce.**

Dans ma dernière Causerie je vous ai parlé des mines d'or du Mexique et particulièrement de celles qui appartiennent à l'**Almoloya Mining Company**.

Je crois devoir vous donner ci-dessous une reproduction par icelle de la chaîne de montagnes **Almoloya** où se trouvent situées les mines en question.

On remarquera que l'une d'elles, la mine **San Enrique**, est absolument contiguë à la célèbre mine de **Cigarrero**.

La formation géologique étant complètement la même, on est en droit d'en conclure que les résultats seront identiques.

Les travaux de la **San Enrique** ont été exécutés d'une façon très scientifique. Plusieurs tunnels et puits ont été ouverts; je ne citerai pour aujourd'hui que les principaux.

**Exploradora.** — Le puits a 300 pieds de profondeur. Le long des fractures nord et sud du tunnel n° 2, qui

part de ce puits, se trouvent des cavités contenant toutes de riches minerais de même nature dont la teneur est de 143 grammes d'or et 32 grammes d'argent. Sur le sol même de la galerie, la minéralisation paraît être encore plus forte; le minerai est d'excellente qualité et laisse voir un long filet d'or.

**San Martin.** — Ce puits est maintenant profond de 350 pieds. On en a extrait du minerai qui contient environ 750 grammes d'argent et 322 grammes de plomb. En creusant à nouveau 300 pieds, là où la faille **Julietta** (venant de la célèbre mine d'or **Julietta**) coupe la faille **Mercedès**, on espère trouver de grandes quantités de minerai riche en or et cuivre.

**Tunnel N° 4.** — Ce tunnel, qui a 1.500 pieds de long, présente une importance toute spéciale, les travaux de la **Cigarrero** n'étant qu'à quelques mètres seulement de la limite de la mine **San Enrique**. Il relie trois puits dont le N° 2 a actuellement 600 pieds de profondeur; ce puits coupe, de notoriété publique, la faille **San Pedro** sur laquelle sont situées les masses de minerai les plus riches et les plus étendues de la **Cigarrero**.

Comme on le voit, les travaux de la **San Enrique** sont très avancés, et, la révolution du Mexique paraissant

toucher à sa fin, c'est le moment de s'intéresser à des affaires de ce genre.

Dans ma dernière Causerie, en parlant des actions de l'**Almoloya Mining Cy**, qu'on peut se procurer à 8 fr., j'ai oublié de dire que ces actions se vendent par coupures de 10.

\*\*

Une Société s'est constituée pour l'exploitation de stations thermales en France et dont le but principal est de faire la cure à forfait. L'objet de cette Société, qui possède déjà plusieurs sources et hôtels, notamment à Vichy (source Alexandre), à Contrexéville (Hôtel Moderne et source Merveilleuse), à Vittel (Hôtel Terminus), semble très intéressant. Des obligations hypothécaires ont été créées. J'aurai l'occasion de revenir sur cette affaire.

\*\*

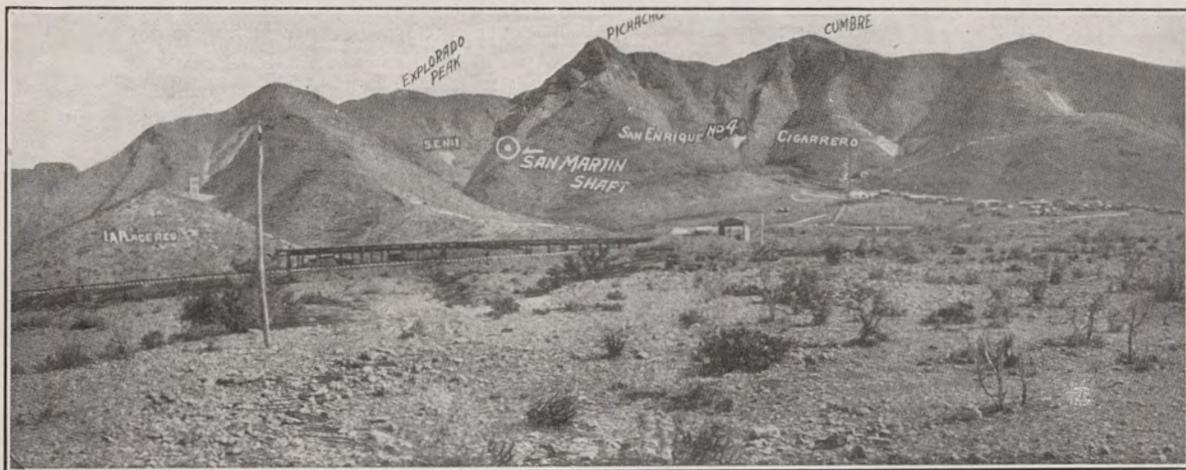
On se souvient qu'au mois de mai dernier, le ministre des Finances institua une Commission chargée d'étudier la réforme bancaire.

Les vues de cette Commission, en ce qui concerne le crédit au petit commerce et à la petite industrie, viennent d'être exposées dans un rapport rédigé par M. Alexis Rostand. Ce rapport préconise la création de « Sociétés de Caution Mutuelle ». Ces Sociétés auraient pour objet exclusif l'endos et l'aval des effets de commerce et billets créés, souscrits ou endossés par leurs membres. à raison de leurs opérations professionnelles. Elles bénéficieraient des avantages conférés au Crédit Agricole et au Crédit Maritime.

Reste à savoir si en temps de crise commerciale ces Sociétés ne risqueraient pas de se trouver dans une situation fâcheuse et si les déboires de plusieurs de leurs membres ne préjudicieraient pas aux intérêts des autres. Mais peut-être trouvera-t-on un moyen de remédier à ces inconvénients.

J. C.

Pour tous renseignements concernant les valeurs dont il est question dans la *Causerie financière*, s'adresser directement à l'*Office privé du Commerce et de l'Industrie*, 24, boulevard des Capucines, Paris.



VUE PANORAMIQUE DU CENTRE DE LA CHAÎNE DE MONTAGNES ALMOLOYA, MONTRANT LA PROXIMITÉ DES PROPRIÉTÉS ET DU CHEMIN DE FER ÉTABLI AU PIED DE LA MONTAGNE

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**RAMBOUILLET** A adj. en l'ét. M<sup>e</sup> BUTEL, not. aud. lieu, 21 Avril, 2 h. : Bie PRO P<sup>te</sup> dit : "Le Petit Parc", 1<sup>re</sup> de Chevreuse (prox. Courses et Forêt). Cce 11 h. 57 a. Chasse et Pêche. Et 19 lots : 30 h. terre et bois, S ad. aux not. Père à Paris et BUTEL à Rambouillet, dép. ench. T

Propriété AV. DAUMESNIL 34 et 36 et Rue à Paris (12<sup>e</sup>) M. Lesraverend, 6 et 8. Cce 904 m. M. à pr. : 300.000 f. Adj. ch. not. 7 mai 1912. S'ad. not. M<sup>e</sup> Dute et Huguenot, 50, r. La Boétie. N

**HOTEL** av. jardin PL. DE L'ÉTOILE à Paris angle r. de Presbourg, 6 b set av. Kléber, 1. Cce 837 m. M. à pr. : 1 million. A adj. ch. not. 21 mai 1912. S'ad. M<sup>e</sup> Armand Aron, not. Paris, 28, av. Opéra. N

## AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bu-

reau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pour cause excès nombre, plusieurs chevaux gris et bais de 6 à 9 ans, nets, sages, beaux modèles, sautant, s'attelant, en pleine condition pouvant chasser et porter gros poids, essais à volonté. — S'adresser. Brodin ou piqueur Antoine, 70, rue de Ponthieu, Paris, ou 41, rue de Longchamp, Neuilly. Tel. 530-73. 71

Cob irlandais, bai, 6 ans, 1<sup>m</sup>52, très joli modèle, allures remarquables, gros sauteur, se monte et s'attelle. — Essai, garanties. Photo. 2.500 fr. — M. G. de Valroger, Gué de l'Aunette, Sentis (Oise). 83

Jument irlandaise, baie brune, 9 ans, 1<sup>m</sup>60, saine et nette, beau modèle, un peu chaude, mais très puissante et infatigable, vient fournir dure saison chasse au sanglier, pleine condition. Prix : 1.250 fr. — Vicomte de Pluvié, 1, r. Traversière du Lycée, Laval (Mayenne). 91

Jument bai brun 1<sup>m</sup>50, dix ans, papiers, saine et nette, très sage montée, adroite et vite, a été attelée, toutes garanties. 800 fr. — Lacoste, 29, rue Ducan, Bordeaux. 92

Cherche chevaux 1<sup>m</sup>55 à 1<sup>m</sup>58 maximum, bien membré, ayant allure, chevaux démonté de chasse feraient l'affaire. Prix modérés.

## PETITES ANNONCES

Ecrire en envoyant photo si possible. René Jeanteur, place Ducale, Charleville. 96

Pr cause de démonte, à vendre 2 chevaux de selle irlandais, al. 1<sup>m</sup>60 7 et 8 a. s'at. seuls et à deux fort paire brille, 4.500 fr.; 2<sup>o</sup> Un petit coupé bleu caoutchouté, par Roischild, 1.000 fr.; 3<sup>o</sup> 1 p. de harnais à deux. 250 fr. — M. J. de Vienne, 3, bd Pater, Valenciennes. 100

Splendide petit épagneul papillon jaune. 16 mois, pesant exactement 1.400 gr., très amiteux, bien sain, t. à f. unique comme petitesse et beauté. 500 francs. — Léon Roger, Binche, Belgique. 97

Chenil des Capeillans. — Un couple jeunes barzois, parents origines illustres, hautement primés, plusieurs adultes, un importé de Russie. Renseignements et photos sur demande. — Madame de Rovira, Les Capeillans, par Saint-Cyprien, (Pyrénées-Orientales). 98

Double phaéton, 16 HP, Unic, capote cuir, pare-brise, tendelet, pneus état neuf 815x105. Mécanisme revu à l'usine. Carrosserie état neuf. Vitesse : 60 kilom. à l'heure en palier. Moyenne : 45 kilom. l'heure. Prix : 3.900 fr. — S'adresser à M. J. Romain, au Journal. 973

Entraîneur magnif. install. ayant longt. monté gagn. dem. assoc. av. peu arg. pr exten. écur. galop province. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 99

### ED. PINAUD

18, PLACE VENDÔME  
PARIS

GENET d'OR PARFUM  
ULTRA-PERSISTANT

VIOLETTE  
BRISÉ  
F. BAUMÉE

LA CORRIDA

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
P. MONON, directeur.